



EDITORIAL



Ceux parmi vous qui, comme moi, à l'occasion, regardent les chaînes dites « d'infos en continu », ne seront pas surpris de la façon dont on peut aujourd'hui, appréhender la situation de notre pays. Quant aux autres, et dans la mesure où ils seraient pourvus d'un peu de ce flegme qu'on qualifie de britannique, je les invite à poursuivre la lecture de ces quelques lignes.

Si ces chaînes avaient saturé l'espace médiatique pendant la pandémie, ce fut pain béni pour elles que cette singulière décision de la Russie d'entreprendre une guerre de conquête à l'encontre de l'Ukraine.

On pouvait renvoyer chez eux les consultants experts en tout ce qui touchait de près ou de loin à la médecine pour convoquer les spécialistes de la chose guerrière, amiraux et généraux en retraite, de même que toute personne à l'accent slave (si possible féminine et blonde), sensés nous expliquer les tenants et aboutissants du conflit en commentant, chacun à sa manière, les mêmes images tournant en boucle.

Sauf que cette guerre dure encore, avec son cortège d'atrocités (dont il convient de flouter les images), ses détresses intolérables (dont il faut pourtant témoigner) et ses non moins outrancières craintes d'escalade nucléaire (qu'il est quand même nécessaire d'attiser un peu) ; Et que la guerre c'est aussi, pour certain, un prétexte à réaliser des profits indécents et à déclencher ainsi la spirale inflationniste qui plonge les plus précaires dans d'insurmontables difficultés, mais chacun comprendra, c'est en tout cas ce que ces médias nous répéteront à l'envie, qu'il n'y a pas de remède, mondialisation oblige, à cet emballement planétaire des prix.

Cependant, on le sait, en termes d'information, tout lasse et passe rapidement. Alors, heureusement, nos gouvernants ont remis à l'ordre du jour l'antienne si commode (un marronnier en journalisme) de la réforme des retraites. Voilà qui allait fournir nombre d'images spectaculaires à commenter, des manifestations impressionnantes se déroulant, étrangement, dans le calme (à la longue, elles finirent quand même par dégénérer) pendant que nos parlementaires, planchant sur le sujet, nous gratifiaient du désolant spectacle de leurs insignifiants débats, retour affligeant aux pratiques anciennes des républiques passées.

Si on ajoute à cela la répétition quasi journalière des meurtres, assassinats, accidents, incendies, outrages et incivilités qui ont émaillés ces premiers mois de l'année, on pourrait légitimement éprouver quelque lassitude et aspirer, pourquoi pas, au sort de l'anachorète. Et pourtant, j'ai entraperçu, dans cette noirceur, un semblant de lueur. J'ai retenu une disposition, que je n'hésiterais pas à qualifier ici de réjouissante, prise subrepticement par nos gouvernants.

Elle concerne nos camarades anciens « tirailleurs sénégalais », tous il est vrai, plus ou moins nonagénaires, et qui combattirent pour l'armée française sur les théâtres d'Extrême Orient et d'Afrique du Nord.

Bien que n'ayant pas obtenu la nationalité française, ils étaient restés sur le territoire pour y vivre et y travailler. Une fois à la retraite, leurs revenus étant très modestes, ils bénéficiaient de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, précédemment appelée « minimum vieillesse ». Ce dispositif obéit à des règles strictes et, en particulier, il fait obligation de vivre au moins six mois dans l'année sur le territoire national.

Parvenu au crépuscule de leur existence, tous ont émis le souhait de terminer leurs jours dans leur pays d'origine, ce qui entraînait d'office la perte d'une bonne part de leurs moyens de subsistance. Ils ont donc bénéficié d'une dérogation à la règle, et peuvent désormais envisager de finir leur vie de la façon qui leur convient.

Je dis ici que ce n'est que justice, mais je regrette que notre ministère ait été impuissant à agir pour eux puisque ce n'est pas dans ses attributions.

Ce problème ne se serait pas posé si la loi de réparation avait été enrichie de nos demandes répétées d'instauration d'un revenu minimum pour les anciens combattants et leurs conjoints survivants. J'éprouve une profonde satisfaction au règlement de cette affaire somme toute insignifiante au vu des sommes engagées mais tellement importante en termes de reconnaissance due aux anciens combattants.

Michel BLATY

UNION FÉDÉRALE DU VAR

Assemblée générale



Dépôt de gerbe



Remise de la médaille du centenaire



L'assistance est attentive aux débats

L'Union fédérale du Var a tenu son assemblée générale le 25 mars 2023 dans la salle des fêtes de Ste Anne du Castellet et célèbre à cette occasion ses cent ans d'existence.

Après l'accueil autour du traditionnel café accompagné de viennoiseries, les participants se sont rendus devant le monument aux morts où ils furent rejoints par M. Franck GILETTI, député de la circonscription, Mme Muriel FIOL conseillère régionale et Madame Rachida AMAR, conseillère municipale, correspondant défense du Beausset.

Accompagnées par le président départemental M. Michel BLATY, les autorités déposèrent une gerbe devant la stèle, en présence d'une dizaine de portedrapeaux.

Avant d'entamer les débats, un hommage fut rendu aux disparus et en particulier aux administrateurs décédés au cours des dernières années.

L'ordre du jour fut suivi à la lettre ce qui permit l'élection des administrateurs du tiers sortant qui furent rejoints par un nouveau candidat en la personne de Nicolas SPINA, président de l'association de Cuers. Faute de candidature nouvelle, le bureau fut reconduit dans sa composition précédente.

La séance plénière fut l'occasion d'accueillir les autorités locales, à savoir, Mme Andrée SAMAT vice-présidente du conseil départemental, M. Édouard FRIEDLER, maire du Beausset, M. Sauveur CRISCUOLO, représentant Mme Sandrine MONIER, présidente de la communauté d'agglomération Sud Ste Baume, et bien sur M. René CASTEL, maire du Castellet qui nous recevait chez lui.

Après leurs interventions, le président se fit une joie de leur remettre la médaille du centenaire de l'Union fédérale, avant de convier toute l'assistance au sympathique apéritif préparant au repas convivial qui venait clore cette belle journée. ▲

Credit photo : Martine MAURY

PAYS DE FAYENCE

Un ami nous a quittés



Guy FRANCOISE vient de nous quitter au terme d'une vie bien remplie et nous sommes là nombreux et tristes pour lui rendre un dernier hommage et lui dire adieu.

Né à Cerisy-la-Forêt le 17 avril 1934, il rêve très jeune d'aventures et de grands larges. Aussi avant même d'avoir 18 ans, il s'engage comme volontaire dans la marine pour 5 ans. Après avoir effectué ses classes, il intègre l'école des fourriers à Cherbourg. À la sortie de cette école, il embarque sur le contre-torpilleur Kléber à Toulon et se porte volontaire pour l'Indochine en guerre où il restera 2 ans de 1953 à 1955. De retour en France, il est affecté à l'école navale. Cette vie en mer lui plaît, aussi il prolongera son engagement pour 3 ans supplémentaires, ce qui lui permettra de partir pour le Sénégal à bord de l'avis hydrographe beauteemps-beaupre pour des missions de recherches océanographiques dans l'Est Atlantique.

Il quittera la marine nationale le 3 décembre 1959 avec le grade de quartier-maître de 2^e classe et titulaire de la croix du combattant volontaire avec l'agrafe Indochine, de la médaille commémorative de la campagne d'Indochine, de la médaille des engagés, de celle de la Reconnaissance de la nation et de celle du combattant. ▲

Cérémonie du 8 mai



L'arrivée du cortège au Monument aux morts



Gilles Poulet entre les Maires des deux villages



Jean-Pierre Guernion



Moment de détente

L'association de Ginasservis / St Julien, dans le Haut Var, tenait à porter un sens particulier cette année à notre commémoration, pour la mémoire de nos anciens, mais aussi pour la nécessaire recherche de la paix, toujours.

Le maire de St Julien, Monsieur Emmanuel HUGOU, nous a rappelé cela en nous parlant cette fois de la souffrance de nombreux civils durant cette guerre. Au hameau des Rouvières, au petit cimetière, devant un joli caveau, nous avons rendu les honneurs à un petit garçon de 12 ans décédé le 15 août 1944, jour de la libération de la Provence. Ce jour-là, personne ne devait sortir, des tracts avaient été dispersés sur les villages. Ce petit bonhomme, qui savait déjà conduire à 12 ans, transportait son père handicapé. Ils n'avaient pas tenu compte de l'avertissement, et un avion de combat américain mitrilla le véhicule, pensant peut-être atteindre des soldats allemands en fuite.

Ce petit garçon repose là avec la mention « mort pour la France ».

Repose en paix !

Puis nous avons rendu les honneurs à la stèle, avec nos porte-drapeaux, de jeunes lycéens que nous admirons tous et toutes. Notre ancien, Jean-Pierre GUERNION, a lu le message de l'UFAC.

Les deux villages réunis, nous avons fait un repas de circonstance avec musique et tombola, avec la présence de nos deux maires respectifs, Messieurs PHILIBERT et HUGOU accompagnés de leurs adjointes, Mesdames GIRAN et FANGUIAIRE.

Belle journée et belle commémoration ! ▲

Wilfried SCHÖNE

OLLIOULES

Hommage aux victimes de la déportation



C'est sous le signe de l'émotion, de la dignité et du recueillement qu'a été célébrée, le 30 avril, la cérémonie en hommage aux héros et aux victimes de la déportation, aux monuments aux morts place Paul Lemoyne. Aux côtés du maire Robert Bénéventi de nombreux élus, Michel Thuilier, adjoint à la sécurité, correspondant défense et maître de cérémonie, les représentants des associations patriotiques, les porte-drapeaux, les bénévoles des CCFF et de la RCSC, miss Ollioules et sa dauphine, et Léa, élue du conseil municipal des jeunes. Malheureusement en ce long week-end du 1^{er} mai, le public était trop peu nombreux.

La cérémonie a débuté avec la lecture du message de la secrétaire d'État aux anciens combattants par Brigitte

Crevet. Puis le maire d'Ollioules a évoqué le souvenir de la déportation avec un message ancré dans le présent car comme les déportés de la dernière guerre, certains peuples doivent faire face à la cruauté et à la barbarie de régimes politiques arbitraires et totalitaires mais aussi avec un message national, rappelant « qu'il fallait s'attacher au devoir de mémoire pour ne pas commettre à nouveau les erreurs du passé, la lutte contre l'oppression et l'injustice n'étant jamais terminée ».

Il a souligné « qu'il ne fallait pas offenser la mémoire de la déportation et de la résistance en faisant abusivement référence à des faits ou à des personnages liés à une période dramatique de notre histoire ». Il demanda ensuite à chacun

de « s'incliner devant la mémoire de nos morts qui nous appellent à la vigilance, au respect de l'autre, à la tolérance et au combat contre toutes les formes d'extrémisme et d'exclusion. En conclusion il a souhaité que chacun garde à l'esprit que le renoncement aux valeurs de notre République, Liberté, Égalité, Fraternité, peut conduire au pire. Il a souhaité que lors des prochaines cérémonies le public soit plus nombreux car l'oubli est le danger le plus grand.

Après le dépôt des gerbes, le ravivage de la flamme du souvenir, la minute de silence et la Marseillaise, tous les participants sont allés saluer les porte-drapeaux. ▲



Inauguration

C'est un grand moment d'émotion qui a été partagé par les participants à l'inauguration d'une plaque en hommage au général de Gaulle pour son appel du 18 juin 1940, devant la façade de l'hôtel de ville et sur l'avenue qui porte son nom.

Comme l'a rappelé le maire dans son allocution, « cet appel, prononcé il y a plus de 80 ans, est un moment clé de notre histoire nationale. Il a marqué le début de la résistance française contre l'occupation allemande et il a été un appel à l'unité et à la mobilisation de tous les Français pour défendre notre liberté et notre dignité ».

Le général de Gaulle a incarné les valeurs de la République et de la résistance. Il a su rassembler les Français autour de lui et les guider dans la lutte contre l'oppression. Aujourd'hui, nous sommes fiers de lui rendre hommage en inaugurant cette plaque qui rappellera à tous les passants l'importance de cet appel et de cet homme pour notre pays ».

Le maire a remercié celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet et en particulier l'association Varoise de l'appel du 18 juin et son président Jacques Quentin, Michel Thuilier, adjoint à la sécurité et correspondant défense, Brigitte Crevet, conseillère municipale déléguée aux associations patriotiques, le comité d'entente des associations patriotiques d'Ollioules, l'ancien conseiller municipal Jean-Pierre Lenaerts qui a fait don à la ville de médailles à l'effigie du Général de Gaulle, dont une a été apposée sur cette plaque, le cabinet du maire et les services techniques. Il a aussi souligné la présence du maire de la Farlède Yves Palmieri et du représentant du docteur Garron maire de Solliès-Pont et des du conseil municipal. Il a aussi salué la venue pour cet événement de la marraine d'honneur de l'association Varoise de l'Appel du 18 juin, Marielle Goitschel, illustre championne Olympique et championne du monde de ski et surtout fidèle parmi les fidèles aux valeurs du général de Gaulle, Frédérique Neau-Dufour, historienne, spécialiste de la famille de Gaulle, les représentants et porte-drapeaux des associations patriotiques, les enfants du conseil municipal des jeunes ainsi que miss Ollioules et sa dauphine. ▲



IDENTIFICATION

Identification

Artillerie



Tout militaire connaît l'importance qu'il y a à pouvoir reconnaître le matériel (véhicules, armes, bâtiments ou aéronefs etc....), tant ami qu'ennemi, qu'il lui est donné de rencontrer en opération.

Pour parfaire cette connaissance, il a été depuis longtemps organisé dans les armées des séances d'identifications destinées à parfaire la connaissance de ces données. Nous vous proposons de vérifier que vous n'avez pas tout oublié de cet enseignement. Bien sûr nous tacherons de vous proposer des « énigmes » sortant un peu de l'ordinaire, et vous devrez attendre la parution du prochain numéro de la revue pour avoir la réponse (si nécessaire).

LE BEAUSSET

Hommage aux déportés

La cérémonie du souvenir des victimes de la déportation organisée par le souvenir français du Beausset et sa présidente Liliane ANTELME s'est déroulée le dimanche 30 avril par une météo maussade mais avec le recueillement qui sied à cette commémoration si particulière. ▲



Réponse à l'énigme précédente



La photo proposée représente le chasseur P693 affecté jusque dans les années soixante au groupe école du Dourdy qui abrite l'école des Mousset et l'école de Maistrance de la Marine.

Ce bâtiment faisait partie de la série de chasseur de sous-marins (Submarine Chasers) classe SC 497 construits pour l'US Navy entre 1941 et 1944. 438 unités ont été produites.

Dans le cadre du programme de Prêt-Bail édicté par le président Franklin Roosevelt, 142 unités ont été transférées dans différents pays de la flotte alliée : 78 pour l'Union soviétique, 50 pour la France, 8 pour le Brésil et 3 pour la Norvège et le Mexique.

Durant la Seconde Guerre mondiale, 17 ont été perdus. Malgré le grand nombre de bâtiments lancés aucun n'a été crédité d'une destruction de navire ennemi.

Le SC 533 qui fut rebaptisé CH 104 faisait partie des unités livrées à la France et il reçut l'appellation P 693 lorsqu'il fut affecté au groupe école du Dourdy pour assurer l'entraînement nautiques des élèves de l'école des Mousset et de Maistrance.

Cette photo a illustré l'article de feu notre camarade et ami Pierre SALICETTI paru dans le N° 151 du cahier journal de novembre 2010. ▲

8 mai



Arrivée des drapeaux



Dépôt de gerbe

Les récipiendaires (3^e et 4^e à partir de la droite)

La commémoration de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe et de la victoire sur l'Allemagne nazi a donné lieu à une belle cérémonie sur l'esplanade Charles de GAULLE en présence de détachements de la Flottille 35 F, du 519^e Régiment du train, du CCFF du Beausset et des autorités civiles et militaires.

Rehaussée par la prestation de l'avenir musical, la cérémonie a été marquée par une émouvante remise de décorations qui venait récompenser notre camarade et ami Gilbert CASTAUD, qui se voyait décoré de la croix de chevalier de la Légion d'honneur par le colonel (h) Pierre-Noël DURONSOY, alors que Marc SERVANT remet la médaille de l'aéronautique à Patrice CRETAUD.

Activités

Cette année la section Farlédoise a établi une collaboration avec le collège André Malraux et la professeure d'histoire-géographie, Sophie Meynard, pour entretenir le devoir de mémoire. Pour ces activités, deux de nos adhérents ont accompagné une classe de troisième lors de deux déplacements sur des lieux qui ont marqué la dernière Guerre mondiale.

Le 13 mars, visite du Camp des Milles à côté d'Aix-en-Provence



Le 13 avril, départ de Pierrefeu-du-Var à la stèle des Turcos



Ensuite nous avons fait une randonnée dans l'arrière-pays varois pour finir à la Nécropole Nationale de Signes.

Chaque élève a étudié en classe, le cas d'un résistant qui a été fusillé à cet endroit. Une fois sur place, chacun s'est recueilli sur la plaque correspondant à cette personne. La journée a été clôturée par une minute de silence.



Nous reconduirons cette collaboration l'année prochaine.

